

## AMO pour l'évaluation des chartes de Parcs naturels régionaux de Bourgogne Franche-Comté

- 2018 - Budget : 20 250 € HT
- Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté – 4 square Castan – CS 5185725031 BESANÇON CEDEX
- Référent : Sylvain RIFFARD et Pierre LOESENER, direction de l'aménagement du territoire et du numérique
- Tel : 03 81 61 63 67

### OBJECTIFS DE LA MISSION

Le Conseil Régional souhaite accompagner les PNRs et projet de PNR dans leurs procédures d'évaluation, à travers:

- © **Un accompagnement individuel** de chaque Parc afin de mettre en place ou de conforter le dispositif évaluatif de la charte.
- © **Un accompagnement collectif**, permettant échanges de pratiques, et capitalisation.
- © Ce travail alimente la réflexion de la Région Bourgogne Franche-Comté pour faire vivre le réseau des Parcs régionaux.

### RESULTATS

- © Une méthodologie de l'évaluation partagée entre les Parcs et avec la Région, des références et un langage communs ; des outils de capitalisation ;
- © Des organisations mises en place pour l'évaluation dans chacun des Parcs, consolidés et ajustés aux moyens des Parcs ;
- © Un échange constructif entre Parcs sur l'évaluation, susceptible de produire des outils communs ;
- © Une meilleure connaissance inter-parcs et avec la Région, ouvrant d'autres perspectives de travail en commun.

### DEMARCHE PROPOSEE

L'accompagnement s'est appuyé sur les points suivants :

- © Un accompagnement des Parcs et du projet de PNR du Doubs Horloger, ajusté à chacune des situations particulières : des journées individuelles d'appui auprès de chacun des Parcs pour analyser les méthodes évaluatives mises en place et construire ensemble des outils ajustés au contexte ; intervention auprès des équipes des PNR pour sensibiliser aux enjeux et techniques de l'évaluation ;
- © Un accompagnement collectif à travers 2 séminaires de travail réunissant tous les Parcs (y compris des élus) : sensibilisation à l'approche évaluative, repères communs et partagés entre Parcs, en lien avec les chartes ; pilotage de l'évaluation – échanges sur les pratiques mises en place ; perspectives.

*« Les travaux pilotés par le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre d'une mission d'AMO confiée à Consortium Consultants ont permis de démystifier l'évaluation des Parcs naturels régionaux, en considérant le sujet comme un véritable outil de pilotage stratégique et opérationnel qui s'intègre naturellement dans la dynamique des équipes. Les outils méthodologiques présentés ainsi que les réponses apportées aux attentes spécifiques des Parcs de BFC représentent un vrai plus pour leur démarche évaluative. »*

Pierre LOESENER, chargé de mission développement territorial, PNR.

